



Les évêques du Canada réitèrent leur engagement à marcher ensemble avec les partenaires autochtones sur le chemin de la guérison et de la réconciliation.

CORNWALL, le 29 septembre 2022 – La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), réunie en Assemblée plénière cette semaine, a adopté une série d'étapes à entreprendre dans le cadre du douloureux héritage des pensionnats indiens. Ce travail fait suite à des engagements antérieurs visant à faciliter l'accès aux archives, à former les membres du clergé aux cultures et à la spiritualité autochtones, et à contribuer 30 millions de dollars pour soutenir des initiatives de guérison et de réconciliation à travers le Canada.

« L'année 2022 a été placée sous le signe de l'écoute, de l'apprentissage et du travail en vue de rebâtir les relations de longue date qui ont été gravement entachées en raison de l'héritage des pensionnats, a déclaré Mgr Raymond Poisson, président de la CECC. Le pape François a présenté des excuses de la part de l'Église pour les péchés de ses enfants et reconnu les effets catastrophiques du système des pensionnats. Il nous a invités à promouvoir les droits des peuples autochtones et à favoriser les démarches de guérison et de réconciliation. Nous sommes conscients que ce processus demande un engagement, un dialogue et une collaboration à long terme, et nous prions pour que nos discussions pendant cette plénière aient été une étape significative vers un avenir plus prometteur. »

À la lumière de la récente visite du Pape, de la délégation à Rome et des conversations avec les partenaires autochtones aux niveaux local, national et régional au cours de la dernière année, les évêques du Canada se sont engagés à :

- **Soutenir le Fonds de réconciliation avec les Autochtones, qui recueille les dons de 73 diocèses catholiques à travers le pays.** Le Fonds, qui vise à faire avancer les initiatives de guérison et de réconciliation, est en voie d'amasser des fonds dépassant son objectif de 30 millions de dollars sur cinq ans, avec 5,5 millions de dollars reçus à ce jour. Le Fonds a été constitué en mars dernier à titre d'organisme de bienfaisance enregistré et il est dirigé par un conseil d'administration dont les membres possèdent une longue expérience en matière de défense des droits des Autochtones.
- **Continuer d'adhérer à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)** et à saisir des occasions pour faire entendre nos voix aux côtés des peuples autochtones dans leur poursuite de la justice, de la guérison et de la réconciliation. La déclaration de la CECC sur la DNUDPA se trouve [ici](#).
- **Continuer à soutenir les institutions catholiques, les séminaires et les communautés religieuses pour favoriser une meilleure compréhension des traditions et des valeurs culturelles, linguistiques et spirituelles des Autochtones.** En collaboration avec des partenaires autochtones, nous espérons que ce soutien se traduira par des rencontres plus directes avec les communautés autochtones, au cours desquelles les membres du clergé et les laïcs entendront l'histoire de ce pays racontée d'un point de vue autochtone en prêtant attention aux questions relatives à la colonisation et aux pensionnats.

- **Être solidaires des peuples autochtones dans l'intendance de la terre et des biens de la création, qui sont des dons du Créateur, et nous reconnaitrons la contribution de la culture et de la sagesse autochtones dans notre vie future au Canada.** Nous travaillerons avec les dirigeants des communautés locales pour relever des enjeux sociaux, dont les dépendances, le suicide, la violence, la pauvreté et l'incarcération, et nous chercheront à soutenir leurs inquiétudes en ce qui concerne le bien-être spirituel des jeunes de leurs communautés.
- **Continuer à fournir des documents et des archives qui aideront les survivants et survivantes des pensionnats et les chercheurs à découvrir la vérité.** En réponse aux problèmes soulevés par les chercheurs autochtones concernant les processus fastidieux d'identification et de demande de documents, la CECC a collectivement approuvé un ensemble de lignes directrices à l'intention des diocèses du Canada, en s'appuyant sur les principes de transparence et de simplicité.
- **Poursuivre le dialogue avec le Vatican sur les questions identifiées par les délégués et les représentants et représentantes autochtones cette année.** De nombreuses communautés autochtones ont exprimé le désir que l'Église se prononce sur la question des politiques et des principes historiques connus sous le nom de « doctrine de la découverte ». À cette fin, nous avons entamé des discussions et nous travaillons activement avec le Vatican en vue de publier une nouvelle déclaration. Les évêques du Canada continuent de [rejeter et de résister](#) vigoureusement aux idées associées à la doctrine de la découverte.
- **Continuer à dialoguer et à établir des relations justes avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis.** En travaillant ensemble dans le cadre de la délégation à Rome et de la visite papale qui a suivi, les évêques du Canada se réjouissent de la collaboration respectueuse qui s'est établie avec les représentants et représentantes autochtones aux niveaux national, régional et local. L'Assemblée plénière s'est engagée à l'unanimité à poursuivre ces discussions et à solliciter des commentaires sur les mécanismes les plus efficaces pour maintenir l'esprit de collaboration qui a prévalu lors de la préparation de ces événements marquants.

Conscients que la réconciliation est un long processus, les évêques du Canada continueront à faire rapport annuellement des progrès réalisés à l'égard de ces engagements et prendront des mesures supplémentaires pour renforcer nos relations et discussions avec les voix autochtones aux niveaux national et local. Tout intervenant ou intervenante qui souhaite transmettre à la CECC des suggestions en vue des prochaines étapes sont invitées à communiquer avec gensec@cccb.ca.

-30-

À propos de la Conférence des évêques catholiques du Canada

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) est l'assemblée nationale des évêques du Canada. Elle a été fondée en 1943 et reconnue officiellement par le Saint-Siège en 1948.

Pour plus d'information : communications@cccb.ca